

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE CAP-SAINT-IGNACE
RÉUNION MERCREDI LE 15 JANVIER 2014**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 15 janvier 2014 à 19 heures 30 à laquelle sont présents MM Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Michel Leblanc, François Pelletier, Jimmy Talon, conseiller, Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, M^{me} Jocelyne Caron, mairesse et M^{me} Sophie Boucher, directrice générale.

Absences motivées : MM Steven Guimont et Jérôme Landry

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 novembre 2013;
3. Ajout d'un nouveau membre au comité consultatif d'urbanisme;
4. Regard sur les dossiers à venir en 2014;
5. Compte-rendu des rencontres relativement au schéma d'aménagement;
6. Varia;
7. Levée de la réunion.

1) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Henri-Louis Bernier, appuyé par M. Gaétan Gaudreau que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par M. Gaétan Gaudreau, appuyé par M. François Pelletier, que le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2013 soit accepté tel que lu.

3) AJOUT D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le règlement numéro 2013-07 autorise l'ajout de deux nouveaux membres au niveau du comité consultatif d'urbanisme. M. Régent Lemay a démontré son intérêt à faire partie du comité et compte tenu de son expérience, ce dernier complète bien ce comité. Son mandat sera d'une durée de deux ans à compter du 13 janvier 2014. Les membres du CCU accueillent et souhaitent la bienvenue à M. Lemay.

4) REGARD SUR LES DOSSIERS À VENIR EN 2014

4.1 Règlement sur les nuisances

Des documents ont été remis aux membres du comité pour que ceux-ci en prennent connaissance d'ici la prochaine rencontre. Le but de cette analyse sera d'apporter les modifications nécessaires à notre réglementation en vigueur.

4.2 Projet de développement domiciliaire, centre du village

Des saisies de données ont été effectuées sur le terrain par les promoteurs dans le but de soumettre au CCU une ébauche d'un plan projet. Ce dernier devrait être soumis au cours du mois de février 2014. Suite à sa réception, le comité se positionnera sur ce dernier.

4.3 Maison soins palliatifs

La Municipalité a été informée qu'une fondation était à la recherche d'un terrain pour localiser une maison de soins palliatifs. Divers sites potentiels ont été présentés aux responsables. Des démarches ont été réalisées pour permettre de rencontrer les exigences de cette fondation.

4.4 Terrain municipal, rue du Coteau

Ce terrain sera évalué pour déterminer l'orientation de sa vocation. Le CCU devra analyser les possibilités de développement ou modifier le zonage pour que ce dernier redevienne une zone agricole active.

4.5 Zone blanche limite ouest, chemin des Pionniers

Les propriétaires concernés ont été rencontrés par la Municipalité, et ce, pour connaître leur positionnement face à l'utilisation actuelle de leur terrain et des projets potentiels de construction. Le but de la rencontre était de valider ces orientations pour pouvoir déterminer la meilleure utilisation de cette portion de territoire. Une 2^e rencontre a eu lieu le 14 janvier et nous avons été informés que certains propriétaires avaient des projets d'exploitation résidentielle pour leur terrain. Un suivi de ce dossier sera effectué pour déterminer les secteurs à soustraire de cette zone blanche.

5. Compte-rendu des rencontres relativement au schéma d'aménagement

La Municipalité a traité rapidement et efficacement le dossier pour la présentation à la CPTAQ. L'inspecteur municipal ainsi que la directrice générale ont fait les démarches pour documenter le dossier. Nous avons des lettres d'appui d'entreprises pour appuyer les emplacements qui sont prioritaires pour la Municipalité. De plus, Me Yves Boudreault, de la firme Tremblay, Bois, Mignault est mandaté pour nous aider dans la présentation du dossier. Une rencontre est prévue avec ce dernier et la MRC de Montmagny le 24 janvier prochain pour planifier la stratégie, et ce, pour maximiser l'argumentaire qui sera présenté à la Commission. De plus, nous avons mandaté une entreprise spécialisée, Club Optisol de Montmagny, pour établir une caractérisation en apportant ainsi une précision sur la composante.

6. VARIA

6.1 Traitement des eaux usées des résidences isolées

Des démarches ont été effectuées avec la MRC de Montmagny pour valider les options s'offrant à la Municipalité et dont le but sera d'offrir aux propriétaires hors réseaux d'égout une aide pour la mise aux normes de leur installation.

6.2 Îlots déstructurés résidentiels

Une évaluation a été faite sur l'ensemble des ces îlots déstructurés pour connaître les propriétaires qui sont touchés par cette modification. Une lettre a été envoyée à chacun des propriétaires dans le but de les informer et valider le potentiel de disponibilité sur notre territoire de terrains pour la construction résidentielle.

6.3 Nomination d'un vice-président

Selon le règlement en vigueur, le comité doit nommer un président ainsi qu'un vice-président. Le président est d'office le conseiller responsable en l'occurrence M. Jimmy Talon. Ce dernier nomme M. Gaétan Gaudreau à titre de vice-président. Ce dernier assumera les fonctions du président, lorsque ce dernier sera absent.

Il est proposé par Henri-Louis Bernier, appuyé par Régent Lemay et résolu unanimement que M. Gaétan Gaudreau soit accepté par l'ensemble des membres.

7) LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par M. Gaétan Gaudreau, appuyé par M. Michel Leblanc que la réunion soit levée à 21 heures 15.